

Réf: Dossier 447310

Avis de constitution

SOCIETE « JOHNVENTS INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7è TRANCHE FEUX
DU COMPLEXE SPORTIF LOT 38672 ILOT 313, Lot 38672,
Ilot 313

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JOHNVENTS INTERNATIONAL
COTE D'IVOIRE »

Objet : Négoce, Importations et Exportations de produits agricoles et de produits connexes et de leurs dérivés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles en totalité ou en partie à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7è TRANCHE FEUX
DU COMPLEXE SPORTIF LOT 38672 ILOT 313, Lot 38672,
Ilot 313

Dirigeant(s) M ALAMU JOHN ADEDAMOLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10561 du 16/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63536/GTCA/RC/2025 du 16/10/2025

